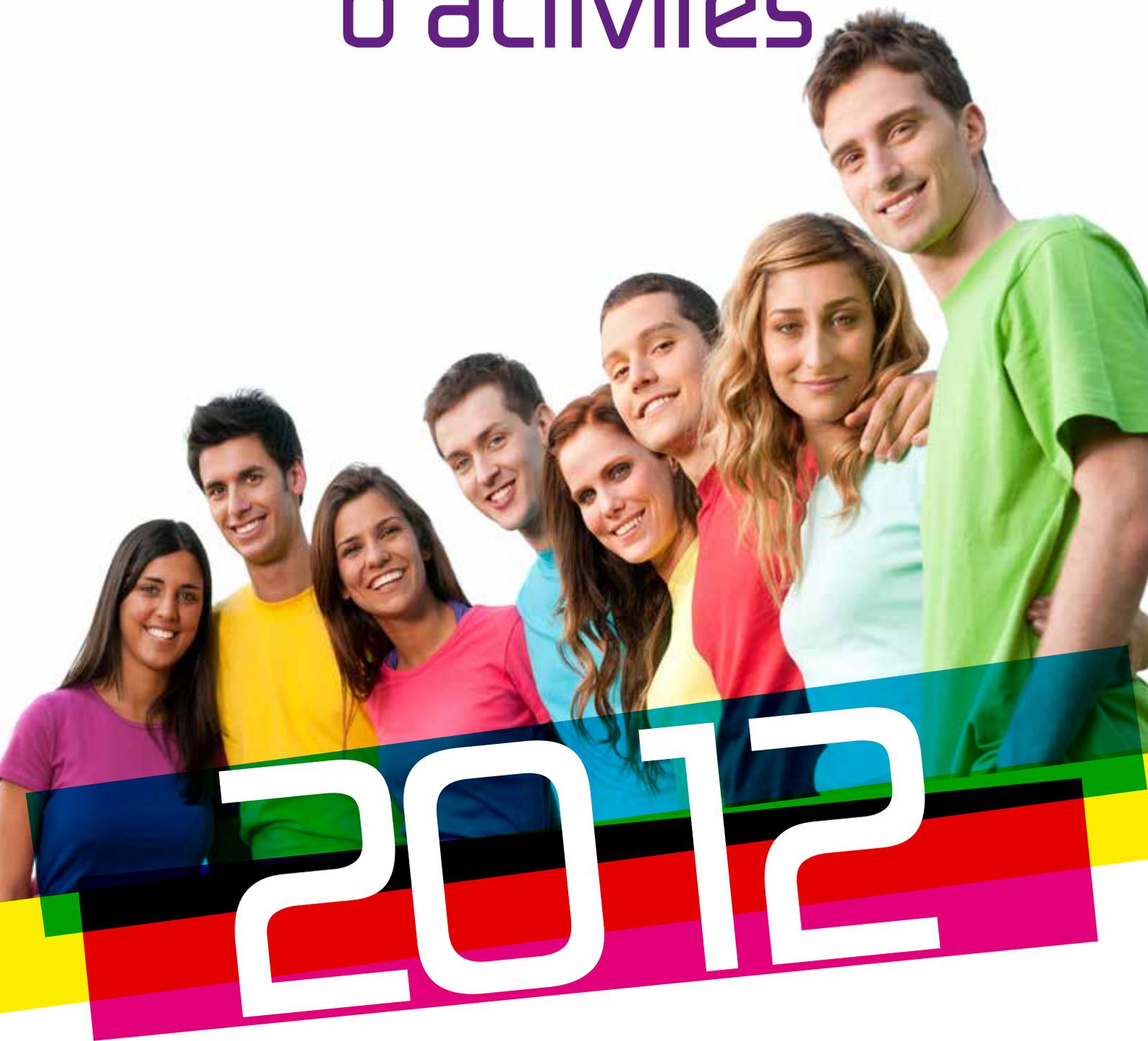


Mission Locale
Sud-Gironde

RAPPORT d'activités



CHIFFRES
Les chiffres
clés

Page 5

EMPLOI
Alternance,
actions phares

Page 6



**COLORE TON
AVENIR**
Le bilan

Page 17

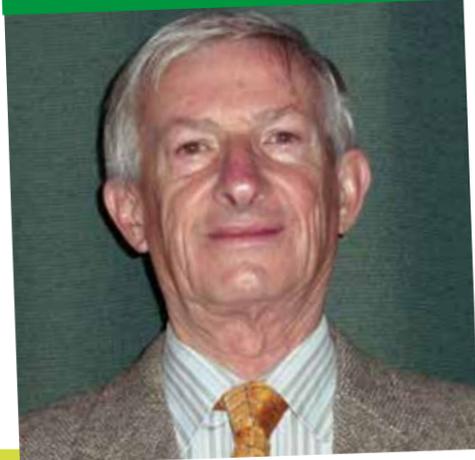
SANTÉ
Point sur
le PRS

Page 21



Éditorial

M. Bernard BOSSET, Président
de la Mission Locale Sud-Gironde.



La Mission Locale Sud-Gironde, au cœur de la bataille pour l'emploi des jeunes de son territoire, fait à nouveau le constat d'une fréquentation toujours importante. En effet, même si au niveau local et régional une baisse de l'accueil est notée, **au total 1636 jeunes ont poussé les portes de la structure en 2012.**

On note une part stable du premier accueil, **avec 699 jeunes venus pour une première fois rencontrer un conseiller en insertion.**

Le marché de l'emploi est, quant à lui, resté en pleine crise, avec une diminution des offres d'emplois et une précarisation qui voit les CDD, les emplois intérimaires et les emplois saisonniers structurer le marché de l'emploi local.

Le travail, l'activité, sont des facteurs de dignité et de reconnaissance, ils procurent un sentiment d'utilité. Malheureusement, par manque de qualification, d'expérience et de confiance, c'est presque fatalement que les jeunes sont orientés vers ce type d'emploi.

Au regard de cette situation, **l'équipe de la Mission Locale se mobilise pour mettre en œuvre des réponses adaptées aux besoins des jeunes et des entreprises.**

Sous l'impulsion du Service Public de l'Emploi, les actions structurelles de la Mission Locale, essentiellement articulées autour de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (Etat) et du contrat d'Objectifs et de Moyens (Conseil Régional d'Aquitaine), ciblent la formation professionnelle et l'accompagnement comme solution d'insertion pour les jeunes les plus en difficultés.

Il nous faut rappeler ici, **la nécessité de prendre en compte l'environnement du jeune, en particulier ses conditions de logement, sa capacité à être mobile, sa santé...**

Afin de répondre à l'ensemble de ces problématiques, la Mission Locale a, au fil du temps, développé son offre de services.

Cette offre prend appui sur des ressources internes, complétées par la mobilisation de nombreux partenaires; **ces partenariats donnent du sens à notre action que nous voulons collective et partagée.**

Le fort investissement des collectivités locales, communes, communautés de communes, département, permet à notre association de maintenir le lien avec la population, pour qu'en chaque point du territoire un accueil de qualité puisse être assuré. Cette présence doit être considérée comme préventive à un risque de désinstitutionnalisation de la jeunesse.

La Mission Locale participe à de nombreuses actions territoriales de développement économique ou social et apporte son expertise en matière d'insertion. Elle conduit ce travail, **en collaboration avec le Pôle emploi, dans une réelle approche de complémentarité.**

Cette confiance, consentie par les institutions, place la Mission Locale au centre du dispositif d'insertion des jeunes 16-25 ans.

L'année 2012 aura été marquée par la montée en charge de nombreux dispositifs, destinés à renforcer l'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi. Qu'il s'agisse de l'ANI, du CIVIS, du suivi des bénéficiaires du RSA, du PPAE confié par Pôle emploi, des mesures d'aides à l'emploi CUI/CAE, la superposition des mesures complexifie le rôle des conseillers et une bonne lisibilité de la part des jeunes.

Bien sûr, les moyens restent globalement insuffisants en regard de la tâche et des contraintes de gestion interne qui sont les nôtres.

Ces contraintes, nous ont conduits à mobiliser le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), afin de proposer au Conseil d'Administration et à l'équipe une réorganisation structurelle permettant une économie de moyens, tout en gardant notre investissement territorial.

Enfin, la naissance du dispositif Emplois d'avenir permet aux jeunes les moins qualifiés et les plus en difficulté, de sécuriser un parcours professionnel au sein d'une association ou d'une collectivité.

Confié en gestion et en instruction aux Missions Locales, cette mesure s'avère être un formidable moyen d'offrir des perspectives d'emploi et de formation de qualité à des jeunes qui aujourd'hui en sont exclus.

Toujours combative, l'équipe de la Mission Locale Sud-Gironde reste plus que jamais mobilisée pour atteindre ses objectifs et accomplir au mieux sa difficile tâche.

MLSG : Monsieur le sous-préfet, que pensez-vous du rôle des Missions Locales et de la Mission Locale Sud-Gironde en particulier et de son impact sur les politiques publiques d'insertion ?

Les ML jouent un rôle essentiel et actif dans les processus d'orientation et de suivi des jeunes en difficulté d'un territoire. En relation avec l'Education Nationale, elles permettent d'assurer la continuité des parcours de formation et d'insertion des jeunes les plus fragiles. Au travers de leurs réseaux territoriaux, du professionnalisme de leurs équipes motivées, de leur implication avec les acteurs de terrain, centres de formation, professionnels du secteur social, mouvements associatifs, Etat (Directrice notamment), Pôle emploi, secteur de la santé et bien d'autres, elles contribuent à la réussite des politiques publiques en matière d'insertion et d'aide aux jeunes.

Leurs interventions dans une approche pluridisciplinaire, demandent un traitement et un suivi des jeunes dans leur globalité, permettant ainsi d'éviter les risques de désinstitutionnalisation. Pour certains de ces jeunes, il s'agit d'un véritable espoir de voir la Mission Locale prendre en compte leur situation et leurs difficultés souvent plurielles, grâce à l'établissement de relations de confiance individualisées, adaptées à la situation de chaque personne.

Ce rôle important, capital dans bien des situations, se fait aux côtés de l'Etat, qui leur apporte un soutien moral et matériel.

Les bonnes relations entre les acteurs du SPEL, avec un partage de l'information et la mutualisation des actions sont favorables à une prise en compte des spécificités du territoire afin d'apporter des réponses adaptées.

MLSG : Comment voyez-vous le rôle des élus dans la gouvernance des Missions Locales ?

Les élus jouent un rôle déterminant dans une organisation que le législateur a souhaité voir renforcée.

De leur investissement découle l'efficacité et les résultats que l'on attend des Missions Locales. De leur participation

Questions à

M. Frédéric Carre,
Sous-Préfet de Langon.



Y compris financière, dépend la réussite de l'action des Missions Locales et de la Mission Locale Sud-Gironde en particulier. Les élus doivent être proches de la Mission Locale, pour qu'elle réussisse dans la plénitude des responsabilités qui lui ont été confiées.

MLSG : Selon vous, quels axes de progrès pour les mois à venir ?

Il convient de maintenir le cap et la mobilisation. C'est particulièrement vrai pour les dispositifs récents comme les Emplois d'avenir et le Contrat de Génération qui demandent un fort investissement et une réactivité accrue. Les Missions Locales ont, de ce point de vue, été particulièrement dynamiques et entreprenantes sur le sujet.

Il conviendra également de renforcer et de diversifier l'offre de formation du territoire, tout en continuant à traiter la question cruciale de la mobilité.

L'emploi est présent sur notre territoire, beaucoup de jeunes y accèdent grâce à la mobilisation des entreprises et des collectivités, c'est un signe encourageant pour l'avenir, mais l'effort doit être poursuivi. C'est une exigence de tout instant.

GPEC territoriale

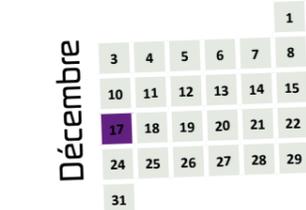
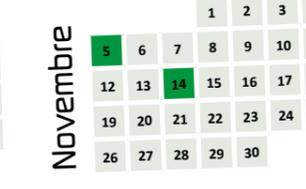
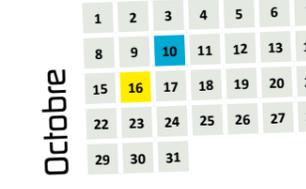
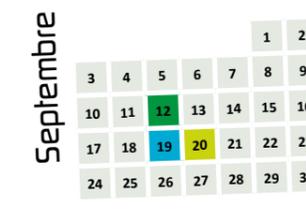
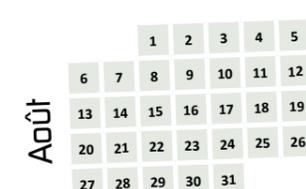
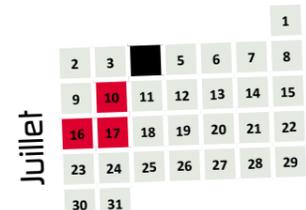
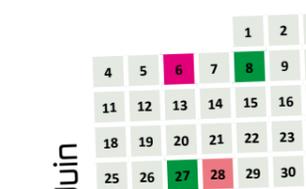
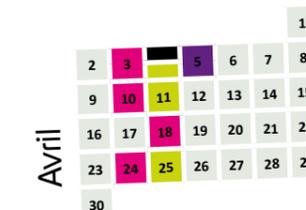
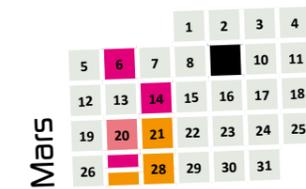
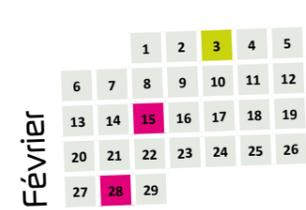
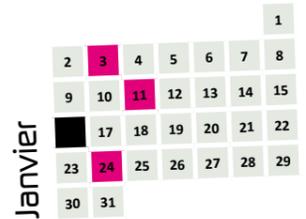


La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences territoriale (GPEC) est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'entreprise.

Deux initiatives ont été prises par les Pays Rives de Garonne et Haut Entre Deux Mers afin de conduire les territoires concernés à la mise en œuvre d'un travail de réflexion et de propositions concrètes permettant notamment le maintien et la création d'emplois.

La Mission Locale, associée à l'ensemble des travaux de la démarche, a pu se faire l'écho de la situation de l'emploi des jeunes du territoire. En regard du contexte et des moyens d'action à notre disposition, nous serons amenés à jouer un rôle important dans la déclinaison opérationnelle de cette démarche.

Calendrier 2012



Atelier TRE
Permet aux jeunes de s'outiller au mieux pour leur recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, etc).

Atelier KELJE
Par le biais d'un outil ludique, le jeune acquiert les notions essentielles sur ses droits et devoirs au travail et les codes à connaître dans l'entreprise.

Petits déjeuners → Page 9
Ces actions permettent un échange entre employeurs et jeunes sur les métiers, les postes à pourvoir et les conditions de recrutement. Ces « Petits déjeuners » permettent également de modifier les représentations qu'ont les jeunes sur certains secteurs d'activités. Il en est de même pour ce qui est des représentations des employeurs sur la jeunesse. Durant ces actions, les jeunes peuvent bien sûr proposer leur candidature.

Forums → Page 18
Rencontres jeunes/employeurs/organismes de formation, afin d'assurer un travail d'orientation sur les métiers. Au travers d'une information complète sur l'offre de formation professionnelle et l'exercice du métier, il s'agit d'informer les entreprises sur les mesures et dispositifs liés à la formation professionnelle continue, DIF, CIF, VAE.... Des mises en relation offres/candidats sont effectuées lors de ces rencontres.

Jobs d'été / Jobs dating → Page 18
Informier sur le contrat et l'environnement légal du travail saisonnier, sur le marché du travail local et les secteurs d'activités en phase de recrutement. Mise en relation des jeunes sur les offres locales par les employeurs eux-mêmes (mini-entretiens de recrutement).

Rallyes entreprise → Page 9
Visites d'entreprises pour découvrir les métiers et les offres qu'elles proposent, permettre un échange entre jeunes et professionnels et faire la promotion des mesures emploi.

Ateliers apprentissage et Interim → Page 17
Informier les jeunes pour mieux connaître les contrats en alternance, les métiers accessibles par cette voie afin de proposer des offres locales d'apprentissage.

Equitation comportementale → Page 17

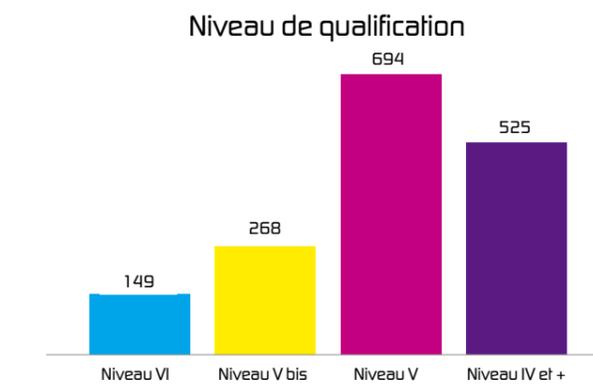
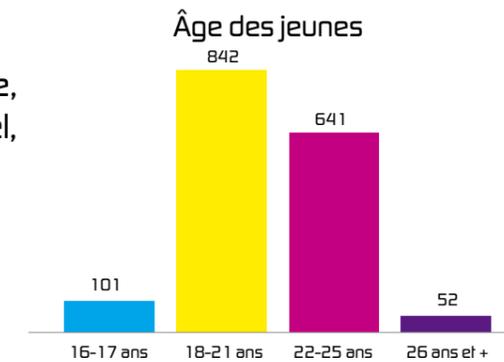
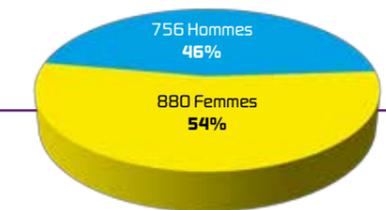
Informations collectives

Présentation des services de la MSLG

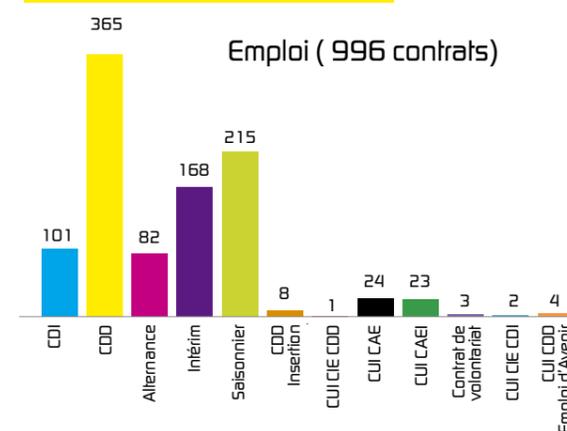
Chiffres clés

1 636 jeunes ont eu une actualité dans l'année, 1 460 jeunes ont bénéficié d'un entretien individuel, 699 sont venus pour la première fois.

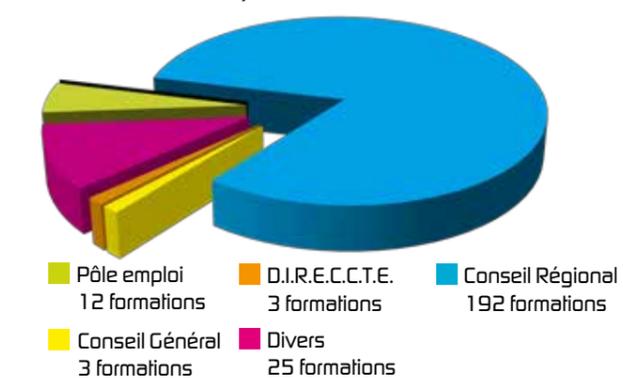
Cantons	Jeunes suivis	dont 1 ^{er} accueil
Auros	78	35
Bazas	183	78
Captieux	30	14
Grignols	51	16
Langon	529	234
La Réole	301	119
Monségur	42	19
Pellegrue	24	15
Saint-Macaire	170	62
Saint-Symphorien	62	32
Sauveterre de Guyenne	82	40
Villandraut	84	35
Total	1 636	699



Entrées dans les mesures



Formations / Total = 235



Offre de services issue de parcours III

Proposition et ensemble de l'offre de services favorisant l'accès à l'emploi, la formation, le projet professionnel, la citoyenneté, la santé, le logement.

Propositions	Nb de propositions	Nb de jeunes
Accès à l'emploi	6 889	1 200
Formation	2 516	756
Projet professionnel	2 694	886
Citoyenneté	567	303
Santé	677	22
Logement	337	352
Loisirs, sport, culture	360	352

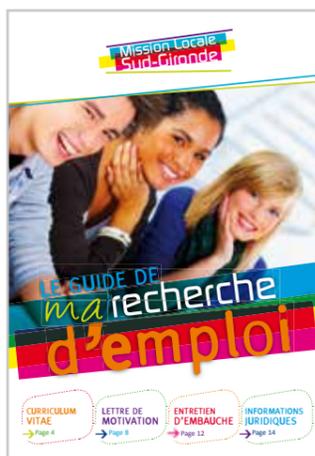
Dispositifs et actions spécifiques

Dispositifs/Actions	Nombre
CIVIS	200
FDAJ / CAP'J	75
PPAE	203
Point Cyb	315
PEP'PSY	32
Parc Cyclo	18
PIJ	178

BILAN GÉNÉRAL

Espace Emploi

L'équipe de l'espace emploi a maintenu en 2012 les actions et chantiers entrepris en 2011, avec le souci de répondre à la demande d'emploi des jeunes et aux besoins en recrutement des entreprises. Grâce à l'implication des employeurs et des partenaires, la Mission Locale a ainsi pu mettre en place des actions de qualité, qui ont permis à des jeunes du Sud-Gironde d'accéder à un emploi et/ou d'avancer dans leur projet professionnel.



En 2012, le service de « l'espace emploi » a accueilli une stagiaire dans le cadre de sa formation de « conseillère en insertion » dispensée par l'AFPA. Elle a pu participer activement à la réactualisation du livret TRE (Techniques de Recherche d'Emploi), à la mise en place d'une action de recrutement et à toutes les activités de ce service.

Dans son activité, la **Mission Locale Sud-Gironde a mis en relation 684 jeunes sur des offres d'emploi**. 32% des mises en relation ont été réalisées pour des

offres récoltées auprès des entreprises partenaires. Le service de l'Espace Emploi a enregistré **1258 contacts sur l'année 2012**, dont 503 avec les entreprises et 755 avec les jeunes.

Contrats aidés « CAE et CAEI »

Un nombre conséquent de contrats aidés a été signé par la Mission Locale Sud-Gironde en 2012, dont une majorité de CAE Immersion. Ces contrats permettent aux jeunes de valider un projet, de progresser dans leur objectif professionnel et d'acquérir une première expérience.

La caractéristique du CAE Immersion est de faire découvrir au jeune le métier vers lequel il se dirige dans le secteur marchand et en même temps de pouvoir négocier un contrat à l'issue de la période d'immersion.

Il est à noter que les employeurs qui bénéficient de cette mesure, respectent l'engagement pris et sont de réels partenaires dans l'accompagnement du jeune.

Contrats aidés signés en 2012 :
 → 3 CIE (Contrat Initiative Emploi)
 → 24 CAE (Contrat Accompagnement Emploi)
 → 23 CAEI (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi avec périodes d'Immersion)
 → 5 Contrats Emplois d'Avenir

ALTERNANCE

Apprentissage

L'Espace Emploi a maintenu ses actions en faveur de l'apprentissage. **Quatre actions ont été menées auprès de 103 jeunes.**

Le Forum apprentissage, mis en place en collaboration avec Pôle emploi et les chambres consulaires, a été le moment fort de cette année.

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens « Apprentissage » financé par l'Etat et la Région, une journée de formation s'est déroulée à l'Institut des Saveurs à Bordeaux Lac, afin de favoriser le développement des compétences des conseillers. **L'objectif était d'outiller et de professionnaliser les acteurs de l'insertion que nous sommes.** La journée s'est composée d'une visite de l'Institut des Saveurs, informations sur les chambres consulaires, les CFA, les cursus de formation, les contrats en alternance et les formalités de mise en œuvre, puis une rencontre avec le directeur du CFA et les développeurs d'apprentissage. Nous devons remercier la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour leur accueil et l'intérêt de cette journée.

Contrat de professionnalisation

Deux actions d'information et de recrutement en faveur de 14 jeunes ont été réalisées.

L'année 2012 a vu une montée en puissance des actions de sensibilisation par le biais de portes ouvertes proposées par les centres de formation et du développement du Contrat de Professionnalisation avec les différents OPCA. Un poste départemental, financé par l'Etat ayant comme référent Audrey BAIGNEAU, participe activement à la promotion de ce contrat, en relayant l'information par le biais de réunions avec les entreprises et les professionnels des Missions Locales.

« Dispositif Prépa »

Dans le cadre de l'aide apportée aux jeunes pour trouver un contrat d'apprentissage, l'action « Prépa » menée par les centres de formation s'est poursuivie sur 2012, pour 11 jeunes. Elle permet aux jeunes, tout en découvrant le CFA, d'être accompagnés dans leur recherche d'une entreprise d'accueil. Les CFA font jouer les relations qu'ils ont avec les entreprises partenaires pour négocier dans un premier temps une période de stage pour ensuite permettre la signature du contrat.

→ Au total, 78 contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation) signés pour les jeunes usagers accompagnés de la Mission Locale Sud-Gironde.

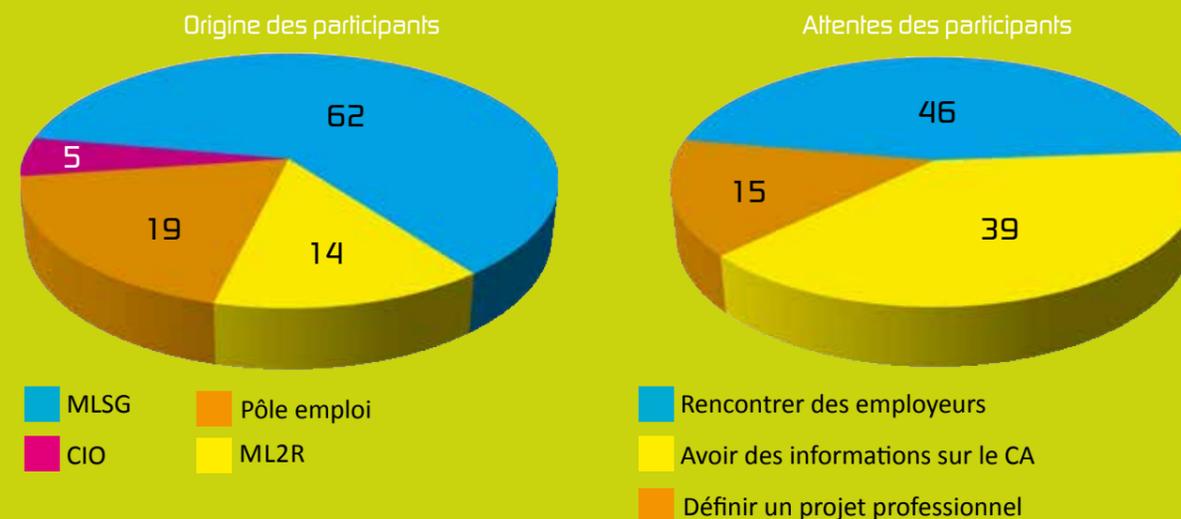
BILAN DE L'ACTION

Forum Apprentissage du Jeudi 20 septembre 2012

→ **Objectif : Informer les jeunes sur le contrat, et mise en relation jeunes/entreprises, sur des offres à pourvoir.** Le Forum Apprentissage a généré un flux de 90 personnes (près d'une soixantaine de fiches d'observation ont été récupérées auprès des participants).

Bref Info sur les participants

→ Hommes 59 % → Femmes 41%



Bref Info sur les employeurs

→ 12 entreprises ont participé au Forum. Chacune a au moins rencontré 1 jeune pour son offre d'apprentissage.
 → 4 grands secteurs d'activités étaient représentés : la restauration, le BTP, l'industrie, la viticulture.
 → 1 club d'entreprise

Globalement, les employeurs soulignent l'initiative de la Mission Locale dans l'organisation de cet événement et aimeraient que l'apprentissage soit mieux valorisé en Aquitaine. Ils parlent tous de leurs difficultés de recrutement et sont prêts à réitérer l'expérience.

Actions phares

Petit déjeuner «aide à domicile» AADP Langon

L'objectif de cette action a été de faire découvrir les métiers de l'aide à domicile et de présenter cette structure. Dans le même temps, elle a permis aux jeunes de proposer leur candidature sur les offres d'emploi offertes par cette association.
→ 8 jeunes ont participé, deux jeunes ont été recrutés en CAEI, deux jeunes en CDD de remplacement longue durée.

Petit déjeuner «agents recenseurs» Mairie de Langon

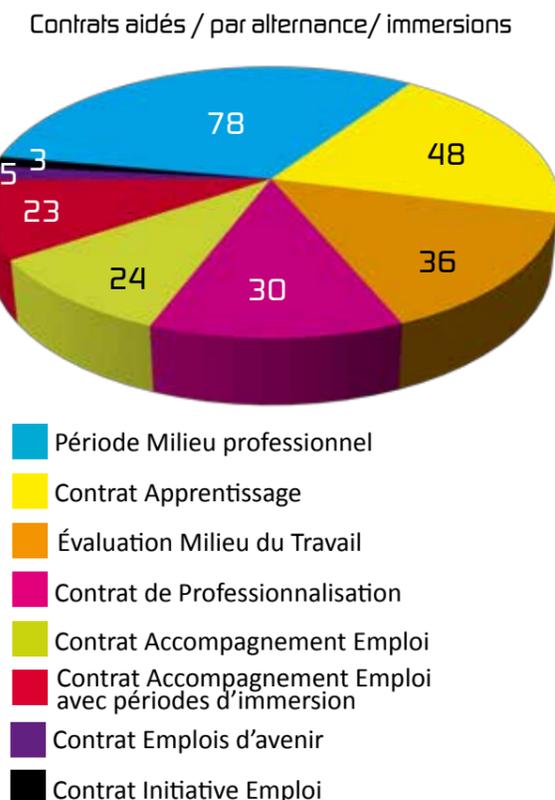
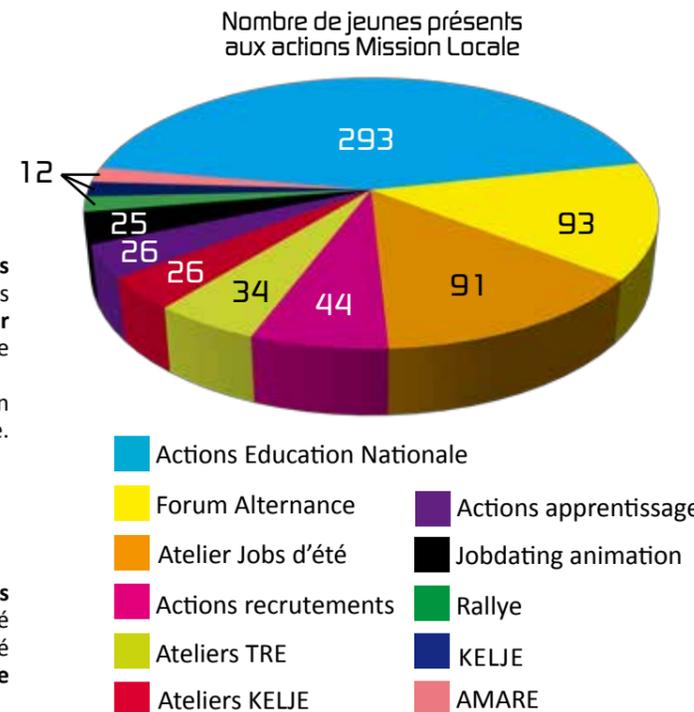
Dans le cadre du recrutement de 18 agents recenseurs par la ville de Langon, une action de présélection a été organisée. Les jeunes ont répondu présents et la qualité des candidatures proposées a permis à 9 jeunes d'être recrutés.

Action de mobilisation Mairie de Noaillan

A la demande des élus, une rencontre avec les jeunes en difficultés d'insertion professionnelle et une rencontre avec les entreprises locales en besoin de main d'œuvre ont été organisées. Les élus souhaitent mieux connaître les difficultés des uns et des autres et les amener à se rencontrer pour permettre de répondre à leurs besoins respectifs.
Après des entretiens personnalisés, un point a été fait et une solution a été proposée à chaque jeune. Nous devons saluer la collaboration avec les entreprises présentes, les élus de la commune et le Pôle emploi.

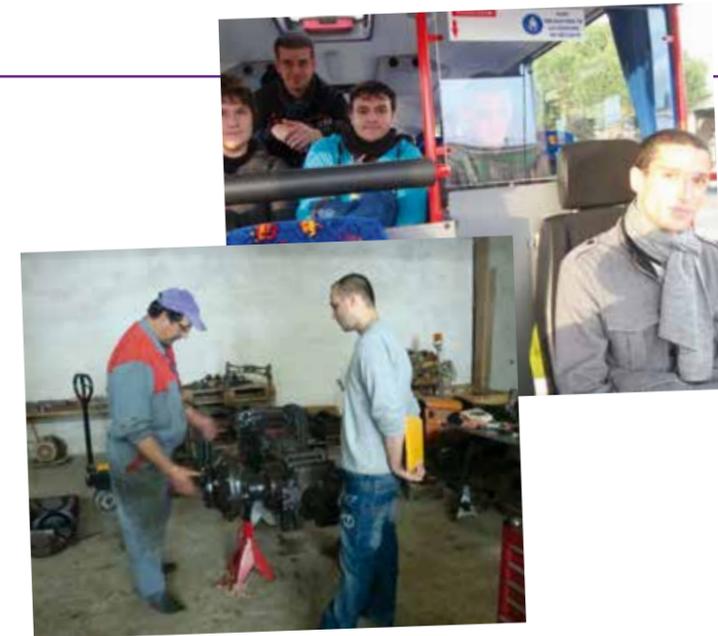
« TCC » Tutorats et Capitalisation des Compétences

Outil expérimental pour capitaliser les compétences du jeune et favoriser la mise en relation de l'offre et la demande. La Mission Locale Sud-Gironde participe à cette expérimentation et deux conseillères ont suivi la formation à cet outil.
Le travail effectué avec le jeune par le biais de ce support lui permet une réflexion sur les compétences qu'il a acquises et une valorisation de celles-ci dans son curriculum vitae. Pour le conseiller, cet outil va permettre d'identifier les jeunes par rapport à une expérience et un secteur recherché.
Cette expérimentation portée par l'INSUP va s'achever début 2013, par un retour de pratiques et une analyse des points positifs et négatifs de cet outil.
L'objectif initial étant d'acquies un outil le plus performant possible en faveur du jeune.



Petits déjeuners & Rallyes d'entreprise

→ 6 actions « Petits déjeuners » et 4 « Rallyes » ont été proposés durant l'année 2012.
→ 76 jeunes ont participé à ces actions et ont pu ainsi se positionner sur les postes à pourvoir des entreprises, et avancer sur leur projet professionnel.



Emplois d'avenir

Les emplois d'avenir ont pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes rencontrant des difficultés particulières dans leur recherche d'emploi. L'objectif est de permettre une première expérience réussie donnant ainsi aux jeunes la chance d'acquies des compétences, d'accéder à un poste stable et d'atteindre à terme une qualification supérieure et de réaliser leurs projets personnels et professionnels.
Les Missions Locales sont identifiées comme un des opérateurs principaux des phases de prescription et opérateur unique d'accompagnement.

A qui sont destinés les Emplois d'avenir :
- aux employeurs du secteur non marchand (collectivités, associations...) et certaines entreprises du secteur marchand (désignées par le schéma d'orientation régional non encore défini, délégués de service public),
- aux jeunes entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés sans diplôme, titulaire d'un CAP/BEP en recherche d'emploi depuis 6 mois dans les 12 derniers mois et de manière dérogatoire jusqu'à bac +3, pour les résidents en ZRR .

Il doit être conclu prioritairement en CDI ou en CDD d'une durée de trois ans, durée pendant laquelle l'employeur s'engage par la désignation d'un tuteur à faciliter l'intégration du jeune, à accompagner sa professionnalisation. Le jeune est accompagné dans l'emploi par la Mission Locale afin de définir un objectif professionnel et planifier un parcours de formation adapté. Un suivi est réalisé par le biais d'entretiens réguliers et d'un bilan annuel.
La Mission Locale reste également l'interlocuteur privilégié afin de lever les difficultés périphériques d'accès

à l'emploi (logement, mobilité, garde d'enfant, suivi médical...).
Afin de présenter la mesure aux employeurs potentiels, sur requête de la sous-préfecture de Langon, des réunions d'information ont été mises en place sur les différents territoires.
La prospection, selon les secteurs professionnels sera assurée par les services de Pôle emploi, la Mission Locale et le Cap emploi.
Des cellules opérationnelles regroupant les acteurs du Service Public de l'Emploi ont lieu tous les mois, elles associent régulièrement d'autres acteurs comme les OPCA, la DIRECCTE, la Mission Formation Emploi du Conseil Régional... Le but est de faire un point régulier sur l'avancée des dossiers et de définir les moyens à mettre en œuvre afin de réaliser les objectifs fixés.

La Mission Locale Sud Gironde a un objectif de 83 emplois d'avenir d'ici à décembre 2013. Au 31 décembre 2012, 5 Emplois d'avenir ont été signés avec prioritairement des collectivités, les perspectives pour le premier trimestre 2013 sont de 20 Emplois d'avenir supplémentaires toujours majoritairement avec des collectivités.



Signature du 1^{er} Emploi d'avenir du territoire de la MLSG.

Aides à la Mobilité

Les aides au transport

La carte Transgironde « Horizon » pour les déplacements en Gironde

Depuis le mois de juin 2012, le **tarif unique à 2.50 euros est mis en place quel que soit le trajet et la distance**. Il est possible, sous condition de ressources de bénéficier d'un **tarif réduit à 0.30 euros**. (Soit une réduction de 90 % des tarifs sur l'ensemble du réseau Transgironde géré par le Conseil Général).

La carte Sésame pour les déplacements en Aquitaine

Cette carte permet de **voyager gratuitement sur les liaisons ferroviaires et routières régionales** (24 trajets gratuits, soit 12 aller-retour par an), si la personne est en recherche d'emploi ou si ses revenus ne dépassent pas un plafond.

Les demandes doivent être déposées auprès de la Mission Locale, de la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion ou du service d'action sociale de la mairie du domicile (CCAS).

Les aides au permis de conduire

L'obtention du permis de conduire constitue aujourd'hui une étape importante vers l'accès à l'emploi ou à la formation, tout particulièrement sur notre zone géographique où l'offre de transport public est limitée.

Le permis Solidaire

Les Mairies ou les Centres Communaux d'Actions Sociales peuvent aider les demandeurs d'emploi au **financement du permis de conduire en contrepartie d'un temps de bénévolat** effectué dans la commune. A noter en 2012, la bourse au permis de conduire mise en place par le CCAS de Saint Symphorien.

→ Résultat : sur les 10 permis financés par le CCAS, **trois jeunes suivis par la Mission Locale ont pu en bénéficier**.



Le permis Conseil Général

Ce dispositif est porté par le Pôle Territorial Jeunesse de Langon (M. Jean Eric Filleau). **En 2012, 11 permis sont financés par le Pôle Jeunesse sur son territoire de référence.**

Il s'agit d'une aide à hauteur de **75 % du coût du permis de conduire** prise sur le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes. Son montant est plafonné à 1200 euros. Le jeune doit supporter 25 % des frais, quel que soit le montant du devis.

L'aide apportée par le Conseil Général se fait après l'obtention du code dans un délai de un an après l'accord de la commission FDAJ.

En contrepartie de l'aide, **le jeune doit effectuer une activité citoyenne auprès d'une commune**, communauté de communes ou association pour une durée de 70 heures. Un contrat d'engagement est alors signé entre le Conseil Général, la structure d'accueil et le bénéficiaire.

Le jeune ne doit pas être inscrit dans une auto-école au moment de la demande, il doit passer le permis de conduire pour la première fois.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans révolus, inscrits dans un parcours d'insertion et justifiant d'une aide dans le cadre d'un accompagnement individualisé.

→ **En 2012, 4 permis ont été financés.**

Parmi les bénéficiaires de l'aide : 1 jeune femme habite la commune de Captieux, 2 jeunes femmes la commune de Grignols et 1 jeune femme la commune de Bazas.

Les lieux d'accueil sont : le Cercle de Captieux (créer du lien intergénérationnel avec les Aînés), Solidarité Sud-Gironde à Grignols (mise en place de soutien scolaire, animation de la ludothèque à destination des enfants) et l'EHPAD de Bazas. Le dispositif est reconduit en 2013.



Le permis à 1 euro

Le dispositif général du permis à un euro par jour, lancé en 2005, consiste en un **prêt à taux zéro** (600, 800, 1000 ou 1200 euros) **remboursé par mensualité de 30 euros et dont les intérêts sont pris en charge par l'Etat.**

En général, il est nécessaire de pouvoir présenter une caution.

Si la banque n'octroie pas le prêt dans le cadre du dispositif général, la Mission Locale peut, après étude du dossier, aider le jeune à bénéficier de la caution de l'Etat.

Ce dispositif s'adresse aux **jeunes de 16 à 25 ans**, en démarche de formation ou d'accès à l'emploi, s'inscrivant pour la première fois à une formation au permis de conduire de catégorie B et A et pour lesquels le dossier de prêt « permis à 1 euro classique » n'est pas accepté. Attention : l'auto-école doit être agréée et la demande doit être faite par la Mission Locale sur le site de l'Association

Nationale des Directeurs de Missions Locales (www.andml.info).

Le permis Pôle emploi



Pôle emploi a la possibilité d'aider au financement des permis B certains demandeurs d'emploi. L'objectif de cette aide étant **d'accélérer le retour à l'emploi de la personne.**

Le délai maximum d'obtention du permis de conduire est fixé à un an à compter de la date d'attribution de l'aide par

Pôle emploi. L'aide peut être de **1200 euros maximum**, versée directement à l'auto-école en trois fois (inscription, réussite au code et présentation examen de conduite). Cette demande doit être instruite par un conseiller Pôle emploi. (Critères d'éligibilité à respecter).

L'auto-école solidaire

L'association Bouger C'est Permis a été créée en 2008, à l'initiative de professionnels de l'insertion, du monde caritatif et militant sud-girondin. L'association propose à des personnes relevant des minima sociaux d'accéder à une formation au permis de conduire adaptée et individualisée.

Le but est donc de préparer puis présenter les candidats sélectionnés à l'examen du permis grâce à une méthode pédagogique individualisée.

Le Conseil Général participe au financement de l'auto-école, ce qui permet une réduction du coût du permis pour les bénéficiaires.

→ **En 2012, une session composée de 10 bénéficiaires du RSA a démarré en septembre.**

Une évaluation a également été mise en place en direction d'une jeune femme reconnue travailleur handicapé, afin de vérifier si elle possédait les capacités d'apprentissage nécessaires au code de la route.

La participation du bénéficiaire est de 218 euros comprenant 30 heures de conduite.

Et pour 2013, le dispositif Pass Conduite

Ce dispositif du Conseil Régional est destiné aux jeunes aquitains âgés de 16 à 25 ans, suivis par la Mission Locale, et a pour objectif de **favoriser leur démarche d'insertion professionnelle et d'accès à l'autonomie**, en les aidant à financer le permis de conduire.

Cette démarche doit être validée par le conseiller de la Mission Locale dans le cadre d'un parcours d'insertion ou de formation. Il faut justifier que la situation sociale du jeune ne permet pas de financer le permis de conduire.

Pour plus d'information :
www.jeunes.aquitaine.fr/passconduite.

Parc Scooter

En 2012, comme les années précédentes, le parc scooter a été **subventionné par le Conseil Général de la Gironde à hauteur de 10 000 €** (5 000 € fonds RSA, 5 000 € FAJ). Cette somme a été répartie de façon égale entre l'investissement et le fonctionnement.

Cette année, le Parc Scooter a fonctionné avec **8 scooters dont 7 neufs** achetés en début d'année.

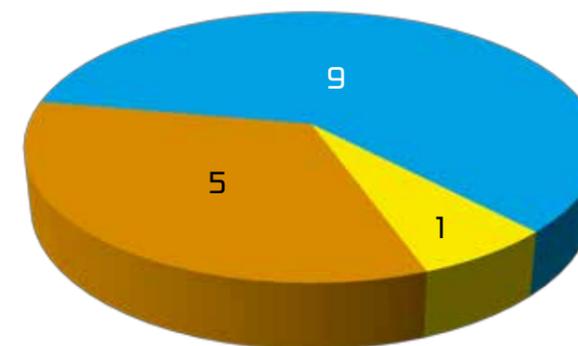
Au cours de l'année, un a été mis en épave et un a été volé.

Une plaquette sécurité «Mémo Scooter », remise à chaque usager, a été publiée récapitulant les informations de bons usages de la prise en main d'un deux roues.



L'entreprise DSN Motos de Toulonne continue de s'occuper de l'entretien du Parc Scooter et nous remercions le centre de formation Axe et Cible qui nous prête son garage pour stocker les véhicules.

Situation professionnelle des bénéficiaires



- Emploi
- Formation
- Contrat alternance

La formation Professionnelle

Le Pôle Coordination Insertion est chargé de l'animation du dispositif de la formation professionnelle mis en œuvre par la Région Aquitaine.

Le Conseil Régional d'Aquitaine s'attache à élever le niveau de qualification des Aquitains et notamment celui des jeunes les plus éloignés de l'emploi, par la construction de parcours individualisés de formation favorisant une insertion durable.

La Région Aquitaine développe et structure chaque année, une offre de formation sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, elle pilote sur chaque Zone d'Animation Territoriale, des commissions Formation Emploi en étroite collaboration avec les structures d'accueil, les collectivités locales, les clubs d'entreprises, dans l'objectif de proposer une offre de formation professionnelle, dans son Programme Régional de Formation (PRF), adaptée aux besoins des publics, des entreprises et des territoires.

DONNÉES SIGNIFICATIVES :

→ Diminution de 13% des entrées en formation dans le PRF en 2012.

→ **72% des jeunes ayant suivi une formation en 2012 sont peu ou pas qualifiés.**

→ **18% des formations effectuées par les jeunes se sont déroulées hors de notre territoire** et concernent essentiellement des formations qualifiantes (82%). Nous constatons malheureusement que ce volume d'entrées reste assez discret au fil des années.

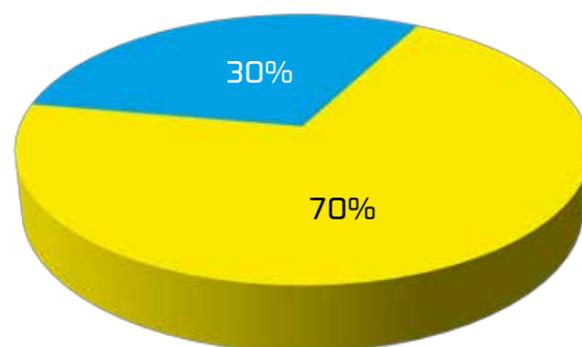
→ **70% des entrées en formation concernent des actions infra qualifiantes** (GFE 21 et 22)

ELABORATION/VALIDATION DE PROJET PROFESSIONNEL, RÉALISTE ET RÉALISABLE : VÉRITABLE ENJEU DANS LE PARCOURS D'ORIENTATION DU JEUNE

→ **25 700€ ont été attribués à 14 jeunes** suivis par la Mission Locale Sud-Gironde, sous forme de chèque qualification, dans le cofinancement d'une formation professionnelle, soit un coût moyen 1 836€/jeune.

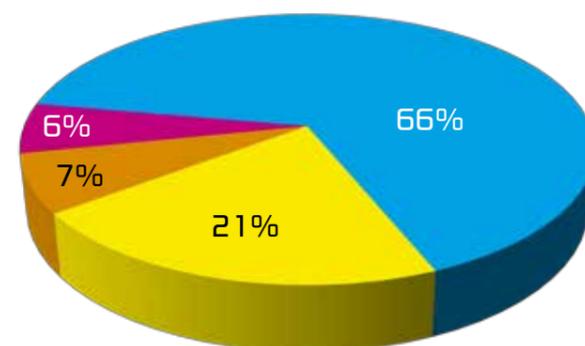
→ **40 bilans d'accès à la qualification ont été réalisés en 2012** et ont ainsi permis aux jeunes de définir un projet professionnel, de faire le point sur leurs compétences à la fois personnelles et professionnelles, en vue d'engager un parcours d'accès à la qualification.

Répartition des entrées par type d'action



■ Actions Orientation & Compétences clés
■ Actions qualifiantes / Perfectionnement

Actions financées par la Région Aquitaine



■ PRF Actions Structurelles
■ Chèque Régional «Qualification Jeune»
■ Bilans d'accès à la qualification
■ PRF Actions subventionnées (dont chantier formation)

Chantier Formation

Les jardins familiaux de Grignols

Dans une démarche de remobilisation sociale et de revalorisation du territoire, la municipalité de Grignols a souhaité associer à son projet de développement urbain, une formation-action en aménagement paysager afin de relancer la filière en déficit de compétences.



MODALITÉS DU CHANTIER-FORMATION

La durée du parcours est de **1095 heures dont 752 heures en centre** (soit 23 semaines) et **343 heures en entreprises** (soit 10 semaines de stage).

1. Contenu pédagogique :

Tout au long du chantier, les apprenants se sont qualifiés sur la pratique des gestes techniques en espaces verts : tonte, taille, débroussaillage, ramassage, entretien des sols en massifs, des circulations et des bords de bâtiments.

2. Accompagnement social :

L'INSUP, centre de formation, a assuré un accompagnement social, une aide à la recherche d'entreprise et un appui aux démarches d'insertion.

3. Evaluation :

- Un contrôle continu a été mis en place afin de valider les acquis et les progrès des stagiaires.
- Des évaluations internes de la satisfaction des candidats et du fonctionnement du chantier ont été réalisées en début, mi-parcours et fin.
- Des comités techniques mensuels et des comités de pilotage trimestriels ont également été mis en place.

En partenariat avec la Mission Locale, le Pôle emploi, le Conseil Général, le Conseil Régional d'Aquitaine ainsi que le CFPPA de Blanquefort, la commune de Grignols a accueilli, du 13 mars 2012 au 9 novembre 2012, **10 stagiaires sur un chantier formation à destination des publics prioritaires** (jeunes et/ou adultes demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA).

Deux objectifs ont soutenu cette action :

→ Une démarche de **remobilisation sociale** permettant aux stagiaires d'obtenir un Brevet Professionnel Agricole option Travaux d'Aménagement Paysagers de niveau V, pour favoriser l'accès à un emploi durable.

→ Une **revalorisation du territoire** : ce chantier a permis la création de jardins familiaux sur une parcelle d'une vingtaine d'ares, située entre la résidence pour personnes âgées et le centre du village, destinés aux résidents de la RPA et aux habitants de la commune.

Le chantier formation a bénéficié du financement du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général de la Gironde.

La commune de Grignols a pris à sa charge le local pour les cours, le matériel pour les travaux, la fourniture des végétaux ainsi que les repas des stagiaires et formateurs.



Un titre pour un emploi

En 2011-2012, s'est tenue la première session du titre professionnel « employé commercial en magasin » en lieu et place du Cap et BEP vente. Cette formation qualifiante spécialisée s'effectue sur 5 mois avec une forte implication des professionnels. Ce diplôme permet d'exercer les métiers de mise en rayon et de vente en alimentation.

Le regard des acteurs

→ FORMATEUR «INSUP»

Obtenir un diplôme en 5 mois avec un contenu de formation conséquent vous amène-t-il à avoir des critères de sélection très stricts ? et si oui lesquels ?

A la différence des CAP sur 8 mois, nous n'avons pas le temps de reprendre le niveau concernant la culture générale, le français, les maths. Mais en même temps, il y a peu d'écrit à l'examen. Par contre, un dossier doit être fait sur les compétences acquises. Donc nous prêtons attention au fait que le stagiaire ait le niveau nécessaire pour ne pas être mis en difficulté.

Sur les CAP, les stagiaires avaient le temps de se déterminer sur un métier et un secteur (ELS /grande distribution, ou vendeur alimentaire ou non alimentaire). Sur le Titre Professionnel ECM, le stagiaire doit avoir déterminé son métier : ELS ou vendeur alimentaire, donc le projet doit être encore plus déterminé et validé. De même, la durée du CAP permettait un temps de maturation professionnelle pour les stagiaires manquant de maturité professionnelle. Ce temps est réduit donc cela a un impact sur notre sélection sachant que cette formation est fortement basée sur l'acquisition de compétences professionnelles.

Le titre professionnel est-il plus adapté au marché de l'emploi du Sud-Gironde que les diplômes tels que le CAP ou le BEP ? et pourquoi ?

Ce n'est pas le diplôme qui est plus ou moins adapté, c'est juste que ce n'est pas le même profil de public qui se positionne sur les 2 formations : le TP ECM attire et s'adapte plus aux personnes tournées vers l'emploi direct, qui ont fait un choix de métier, qui recherchent une acquisition et/ou une reconnaissance de compétences professionnelles : ce type de profil est plus proche de l'emploi.

Par contre, mon formateur a noté lors de conversations avec les directeurs de certaines enseignes que ceux-ci attendaient aussi des profils capables d'évoluer (capacité à utiliser les outils informatiques, bonne communication orale, capacité à l'écrit pour communiquer avec les fournisseurs, les clients, écrire des mails, des communications internes,...) donc possédant une culture générale en conséquence. Le titre professionnel serait encore plus

pertinent s'il pouvait inclure des modules en lien avec ces compétences (communication écrite et orale, maîtrise de la bureautique, bases en mathématiques et gestion commerciale) mais cela implique de rallonger la durée de la formation.

Quels sont les résultats que vous avez obtenus en termes de qualification et de placement en emploi ?

Sur 13 personnes présentées, 11 ont obtenu le titre et une, un CCP (dont 1 stagiaire en contrat pro chez nous qui a été embauché au Brico Leclerc). 7 stagiaires ont signé un contrat suite à la formation.

→ EMPLOYEUR «Centre Leclerc»

Le titre professionnel vente est-il pour vous adapté au marché de l'emploi des hypermarchés ? si oui, pourquoi ?

Oui, dans un cadre général où il permet d'acquérir les bases de ce métier.

Le dispositif de formation professionnelle en alternance est-il pour vous un atout pour découvrir ce métier ?

Oui, car il permet d'alterner la partie théorique et la partie entreprise. La mise en situation sur le poste permet au candidat de prendre pleine conscience de la réalité du poste (les contraintes, les atouts...).

Ce dispositif de formation en alternance permet à l'employeur de pouvoir évaluer les aptitudes des candidats à tenir le poste, en se basant sur une évaluation factuelle.

Dans votre démarche de recrutement, priorisez-vous ce diplôme à un autre ?

On y prête effectivement attention.

Selon vous, y aurait-il des améliorations à apporter à cette formation pour faciliter l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi ?

Eventuellement travailler le programme avec des responsables de rayon afin de s'approcher au plus près de la réalité du poste.

→ JEUNE (Elodie C.)

Vous avez passé le titre professionnel vente en 2012.

Diriez-vous que le contenu de cette formation est adapté à la réalité de l'entreprise ? et pourquoi ?

La formation est tout à fait adaptée à mon vécu en entreprise. Tout ce que j'ai appris en formation, je l'ai utilisé lors de mes stages pratiques.

Selon vous, y aurait-il des améliorations à y apporter ?

Non. Je ne vois pas ce qui pourrait être ajouté.

La formation professionnelle mise en place dans le cadre du programme régional de formation est-elle pour vous un moyen efficace pour se qualifier et trouver un emploi ?

Oui, puisque j'ai obtenu mon titre professionnel. Aussitôt

après mon diplôme, je suis repartie un peu à la vigne mais quelques jours après le Centre Leclerc m'a rappelé et j'y suis encore.

Que diriez-vous à un jeune pour l'inciter à passer ce diplôme ?

Pendant ces 4 mois et demi, je me suis investie dans ma formation et c'est ce qu'il faut faire pour réussir le diplôme. Il y a souvent des évaluations qui permettent de savoir où on en est. Lorsque nous n'avons pas acquis un exercice, le formateur reprend la leçon. Même si elle est intense, cette formation est positive parce qu'elle est courte, adaptée aux stagiaires et à l'entreprise.

Pôle emploi Mission Locale Un partenariat renforcé

203 nouveaux jeunes en PPAE 2012.

La Mission Locale Sud-Gironde a mis en œuvre 203 Parcours Personnalisés d'Accompagnement dans l'Emploi (PPAE), dans le cadre de la cotraitance avec le Pôle emploi, qui est une déclinaison opérationnelle de la convention tripartite entre l'Etat, Pôle emploi et les Missions Locales.

En effet, ce partenariat renforcé a pour objet :

- La contribution de la Mission Locale dans la mise en œuvre du PPAE,
- La coopération en direction des employeurs,
- La mobilisation des outils et mesures de la politique de l'emploi,
- La contribution de Pôle emploi au sein de la Mission Locale Sud-Gironde,
- Les actions de communication et d'échanges d'informations.



POINT CLÉS 2012 :

→ Objectifs d'entrées atteints à 100%

→ Continuité des ateliers SAS (27 réalisés) au sein de Pôle emploi, co-animés par les agents détachés aux deux Missions Locales de l'arrondissement de Langon. L'objectif est de sécuriser l'orientation du jeune demandeur d'emploi vers la Mission Locale.

→ Maintien des sorties du PPAE en **emploi durable à 32%** (CDI- CDD de plus de 6 mois).

→ Différentes actions, initiatives et forums ont été menés en partenariat avec les acteurs du service public de l'emploi et en particulier avec le Pôle emploi de Langon (forum apprentissage, promotion des contrats aidés secteur non marchand auprès des collectivités, du Centre Hospitalier Sud-Gironde, campagne Emplois d'avenir...)

→ Rencontres des professionnels Mission Locale/Pôle emploi dans l'objectif de poursuivre le développement de compétences « croisées ».

→ Des comités de pilotage, animés par le directeur de l'agence Pôle emploi (Nicolas MOREAU), puis assurés au cours du second semestre 2012 par Sandrine LECLERCQ, nouvelle directrice adjointe Pôle emploi de Langon, se sont tenus tout au long de l'année, afin de faire le suivi à la fois quantitatif et qualitatif de ce partenariat renforcé.

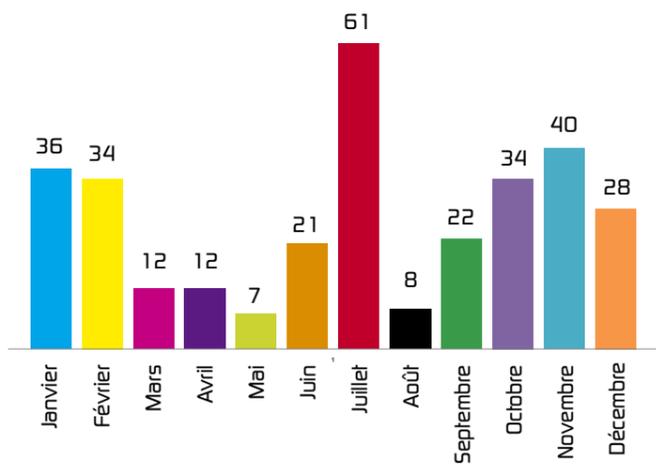


P.I.J. & Point Cyb

En 2012, le PIJ et le Point Cyb ont fait peau neuve. Ce nouvel espace convivial a accueilli 493 jeunes. Les jeunes usagers peuvent bénéficier d'un accès internet gratuit pour leurs recherches d'information, leurs démarches administratives. Seuls ou accompagnés, par une animatrice qui les guide dans leurs recherches.

Fréquentation du Point Cyb

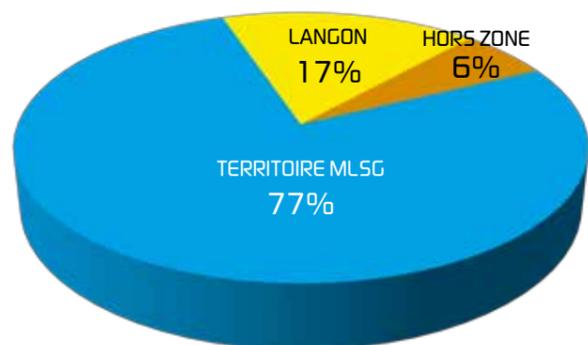
Nombre total de visites = 315



Fréquentation du Point Information Jeunesse

178 jeunes ont fréquenté le Point Information Jeunesse

Total = 178



Opération Sac Ados

Depuis de nombreuses années, la Mission Locale Sud-Gironde participe à ce projet en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et l'association Vacances Ouvertes.

La Mission Locale aide les jeunes à préparer un projet de départ en vacances autonome.

Les différents groupes ont choisi en majorité des destinations sur le littoral : Lacanau, Frontignan Plage et Argeles Gazost dans les hautes Pyrénées pour le 3^{ème} groupe.

Leur implication est le moteur essentiel à la réussite de la réalisation de leur projet. La Mission Locale leur apporte essentiellement un soutien méthodologique, alors que le Conseil Régional intervient au niveau de la validation du projet.

Les jeunes vont au Conseil Régional défendre leur projet face à un jury. **Après validation, ils se voient attribuer une aide de 130€ par personne**, sous forme de chèques Vacances et différentes documentations citoyennes pouvant les aider pendant leur séjour.

Au-delà de ces différentes aides, **l'intérêt de ce projet réside dans la capacité des jeunes à transférer les compétences qu'ils ont pu acquérir, pendant ce temps de préparation.** Se présenter face à un jury, dans un cadre institutionnel comme le Conseil Régional, n'a rien d'aisé pour des jeunes en plein questionnement.

Le bénéfice des vacances, ce temps privilégié où ils peuvent réfléchir à la suite de leur parcours est primordial. Une nouvelle dynamique s'enclenche...

→ 8 jeunes ont bénéficié de cette opération et 3 projets ont vu le jour.



Colore ton avenir

« Colore ton avenir », est un projet initié par la Mission Locale et financé par Le Conseil Régional ayant pour objectif de **permettre à des jeunes Sud-girondins d'acquérir une certaine autonomie** en repérant les lieux et les interlocuteurs qui pourront répondre à leurs questions en matière de logement, de santé, de démarches administratives ...

Deux sessions de 2 jours ont été organisées. 6 jeunes par sessions.

La dynamique de groupe et le cadre très agréable d'Adichats à Villandraut ont permis de libérer la parole et susciter de nombreux débats sur des thèmes aussi divers que : la santé, le logement, le monde du travail, la mobilité...

Au programme de ces 2 sessions : visite d'une mairie (Saint Pierre de Mons et Toulence), visite d'une Scierie à Préchac, intervention de David Lusseau (Point Relais Santé) pour la santé, intervention du SIPHEM (Alexandra Bruneteau) pour le logement et de l'auto-école sociale Bouger c'est permis (Carole Richard) pour la mobilité. Temps de loisirs : escalade.

Au-delà des compétences acquises par les participants, **ce projet aura été pour certains l'occasion de reprendre confiance et de réenclencher une dynamique.**

Equitation comportementale

Ce projet a été une expérience hors du commun pour tous les participants. Pas facile de se retrouver dans un manège avec un animal aussi impressionnant qu'un cheval. *Comment va-t-il réagir ? Vais-je réussir à gérer ma peur ? Est-ce que je vais être à la hauteur ?* Telles sont les questions que l'on pouvait entendre avant le début de cette expérience inoubliable.

Accompagnés par Valérie Baliros des écuries, Les Philiberts, les jeunes ont réussi à vaincre leurs peurs et leurs appréhensions. Les participants ont surtout réalisé que leurs postures et attitudes pouvaient engendrer différentes réactions du cheval. Certains jeunes,

notamment introvertis, ont été obligés de se surpasser pour se positionner clairement par rapport au cheval.

La transférabilité de ces compétences dans leur quotidien a été déterminante pour la plupart d'entre eux. C'est la prise de confiance qui est recherchée dans cette action.



Job dating de l'animation

Comme chaque année, la Mission Locale a organisé un Job Dating de l'animation.

A la fois ludique et performante, grâce à un format d'entretiens de 7 mn, cette action permet à des jeunes titulaires du BAFA ou en cours d'obtention, de **trouver un emploi dans un ALSH pour l'été et les petites vacances**.

Chaque jeune se voit proposer plusieurs entretiens avec les différents responsables de structures. **Aller à l'essentiel tel est le mot d'ordre de cette action.**

→ Mardi 27 mars 2012 :

8 Responsables de structures présents / 12 jeunes



Ateliers jobs d'été

Depuis de nombreuses années, la Mission Locale Sud-Gironde et le Point Information Jeunesse proposent des ateliers Jobs d'été à l'approche de la saison estivale.

Cinq dates ont été proposées, en différents lieux de notre territoire sud-girondin :

→ Sur **Langon**, les mercredis 21 mars et 11 avril 2012

→ Sur **Bazas** (en partenariat avec le Point Accueil Jeunes), le mercredi 4 avril 2012

→ Sur **La Réole**, le mercredi 28 mars 2012

→ Sur **Pellegrue** (en partenariat avec la Communauté de Communes), le mercredi 25 avril 2012

L'ADEFA est intervenue pour présenter les offres d'emploi locales dans le secteur agricole.

Au-delà des offres d'emploi proposées, ces ateliers permettent aux jeunes d'**avoir des informations sur le droit du travail, de s'entretenir avec des professionnels** pour les soutenir à l'élaboration de leur CV.

Au total, **une centaine de jeunes ont participé à ces ateliers.**

Cette expérience est l'occasion pour la plupart des jeunes de se **confronter au milieu du travail et d'acquérir de nouvelles compétences.**

Partenariat

Education nationale

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Éducation Nationale, la Mission Locale participe à plusieurs actions mises en place par les établissements scolaires.

Ainsi à Langon, le 4 mai 2012, nous sommes intervenus sur **le forum du lycée des métiers auprès des classes de Bac pro et de BEP**. Même si l'objectif était la présentation globale de l'offre de services de la Mission Locale, le questionnement des jeunes s'est très vite porté sur l'emploi et les besoins de main d'œuvre en Sud-Gironde.

Nous avons pu aborder avec eux, les techniques de recherche d'emploi, le contenu des contrats en alternance et la nécessité d'une grande mobilité.

A Bazas, le Forum des métiers du 3 février 2012 organisé par trois établissements scolaires a réuni **85 professionnels dont la Mission Locale**. 600 élèves venus du Collège

Ausone, du lycée Anatole de Monzie et du lycée agricole ont vivement été intéressés par les exposants et les formations proposées rassemblées en huit pôles (Orientation, BTP, santé, social, agriculture, armées, artisanat et restauration).

L'objectif pour la Mission Locale était de présenter ses missions et son offre de service sur le territoire du Sud Gironde.

De plus, nous accueillons régulièrement sur le site de Langon, des classes de collège et du Pôle Relais Insertion qui viennent s'informer du rôle de la Mission Locale.

AMARE

Cette action de sensibilisation sur les discriminations dans le recrutement et l'emploi, commencée en 2011 par des rencontres avec employeurs, jeunes et association AMARE, s'est achevée début 2012.

Tous les acteurs se sont retrouvés afin d'échanger sur cette expérimentation et faire un bilan. Chacun des participants s'est accordé à dire que cette action avait permis de mieux connaître, et reconnaître les critères de discrimination interdits par la loi et pour les entreprises de pouvoir améliorer ainsi leurs modalités de recrutement.

Logement

Une offre encore insuffisante

Le service logement de la Mission Locale est le fruit d'un partenariat avec les acteurs locaux les plus compétents en matière d'accompagnement au logement.

Depuis plusieurs années, le Siphem intervient au sein de la Mission Locale, en tant qu'animateur d'un service favorisant l'accès et le maintien dans le logement.

Ce service financé par l'Etat dans le cadre du CIVIS, mais également par les collectivités adhérentes au Siphem, ainsi que la CDC du Bazadais, a pris en compte : 95 rendez-vous au siège de la Mission Locale à Langon, 30 rendez-vous sur l'antenne de Bazas, 42 rendez-vous à la Maison de l'Habitat à La Réole, pour des demandes de logement ou de relogement.

Au cours des entretiens individualisés, l'animatrice logement évalue les situations, propose en fonction des situations la constitution des dossiers d'aides au logement. Elle oriente autant que nécessaire les jeunes vers les services adaptés à leur situation individuelle.

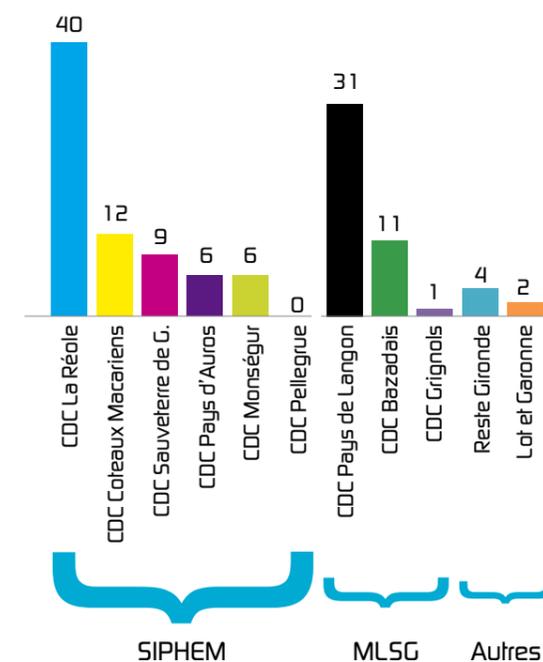
Ce service est également le moyen d'apporter des éléments de diagnostic à la problématique logement, de notre territoire.

En effet, même si une certaine mobilisation se fait sentir autour de ce sujet, la réponse au logement des jeunes demeure entière en Sud-Gironde. Le manque de logements adaptés se fait largement sentir.

Il est à noter que ce service est à la disposition de tous les jeunes du territoire, même si un suivi Mission Locale n'est pas en cours.



Commune d'origine du demandeur



Bilan FDAJ

Un dispositif départemental,

visant à lutter contre l'exclusion des jeunes âgés de 18 à 25 ans non scolarisés qui connaissent des difficultés dans la conduite de leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Cette année, nous avons pu observer une baisse du nombre des dossiers mais avec une légère augmentation du montant moyen accordé par rapport à 2011.

D'autres aides financières ont pu être activées selon la situation des jeunes (bourses CIVIS, CAP'J) ainsi qu'une orientation vers les associations caritatives et les CCAS.

Ce travail en partenariat a permis une meilleure coordination et implication de l'ensemble des acteurs du territoire, une meilleure complémentarité et donc au final une meilleure efficacité des dispositifs.

Les différents motifs d'attribution ne varient guère d'année en année, **le transport et la subsistance demeurent les principales demandes.**

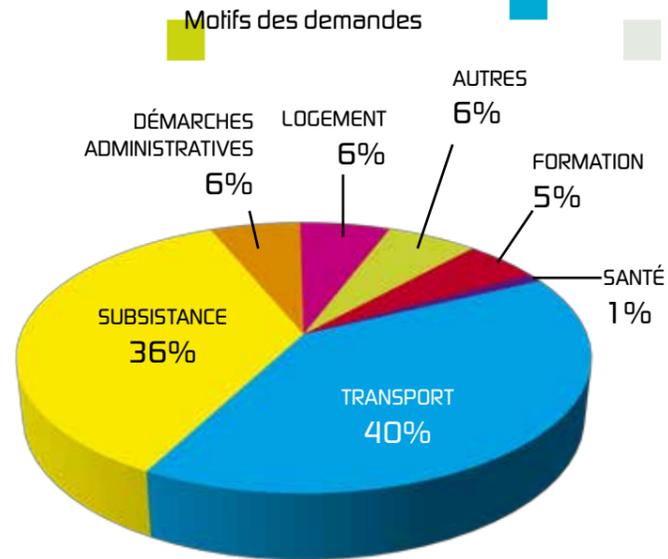
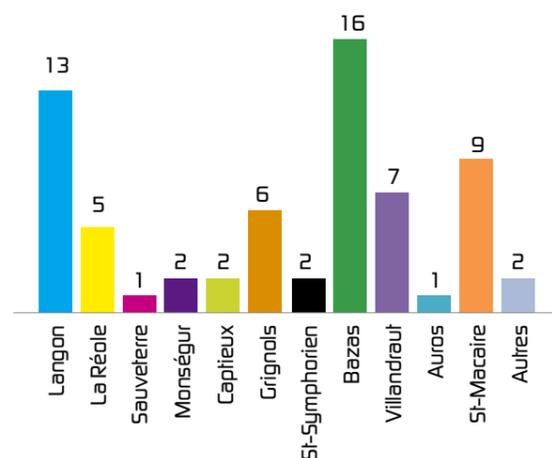
La moyenne d'âge est supérieure à 2011, 22 ans contre 21 ans.

L'aide au permis du Conseil Général a été reconduite, 4 jeunes sont en phase de passer leur permis.

Chiffres FAJ 2012

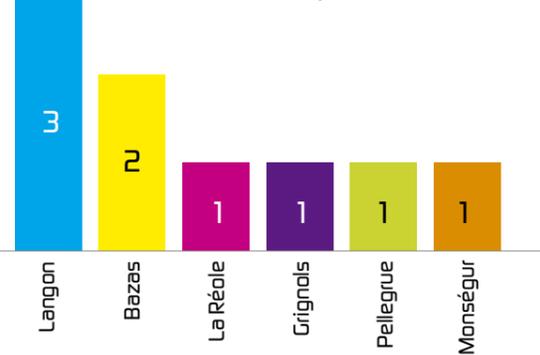
- 66 dossiers dont 36 filles et 30 garçons (13 urgences, 3 accords partiels, 7 rejets, 1 ajourné)
- Moyenne des aides accordées : 232,40 €
- Montant total du FAJ : 15 478, 95 €

Nombre de dossiers par canton

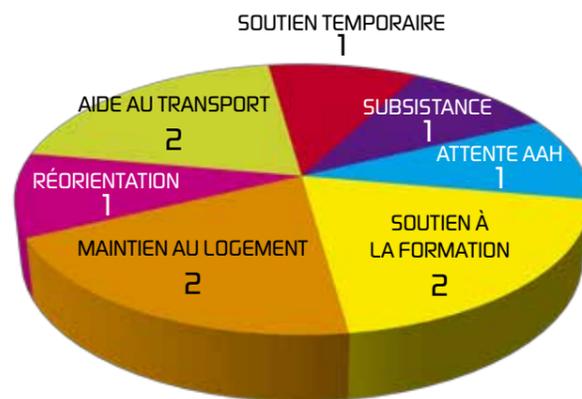


Chiffres CAP'J 2012
(Contrat d'Accompagnement Personnalisé pour les Jeunes)
Montant total : 8 294€

Nombre de dossiers par canton



Motifs des demandes



Depuis le 1 juillet 2012, la CAF s'est désengagée de la gestion financière du FAJ/CAP'J. Le Conseil Général a mis en place des nouvelles procédures informatiques et comptables de gestion.

Bilan du Point Relais Santé

Ce Point Relais Santé a pour objectif d'être à la fois :

- Un lieu d'écoute (en terme de mal être, de souffrance, de problématiques santé visibles ou non identifiées) et de conseils (accès aux droits, orientations vers des partenaires et dispositifs spécifiques - comme le PEP'PSY -, soutien aux démarches administratives) au service des jeunes suivis par la Mission Locale.
- Un lieu qui valorise et accompagne les jeunes vers l'accès à des bilans de santé. (Centres d'Examen de Santé de la CPAM).
- Un dispositif qui a pour vocation de s'articuler aux dynamiques locales partenariales, tout en s'inscrivant dans une logique de réseau.
- Un appui technique auprès de l'équipe de conseillers de la Mission Locale. Le jeune est orienté par son « conseiller référent » vers le Point Relais Santé.

L'objectif du Point Relais Santé est donc d'améliorer l'état de santé des jeunes en insertion, en facilitant leur accès aux droits, aux soins, à l'information et à la prévention.

RESAIDA (Réseau d'éducation pour la Santé - Sexualité, SIDA, Addictions, Violences) dans le cadre d'une convention avec la Mission Locale Sud-Gironde de Langon, a mis à disposition son référent santé, David LUSSEAU, afin d'animer ce Point Relais Santé.

Ainsi, depuis le mois de Janvier 2012, des permanences (sur un temps plus réduit qu'en 2011) ont été assurées au sein de la Mission Locale Sud-Gironde.

Voici ci-dessous, les lieux, les jours et les horaires de permanence du référent santé :

- MLSG - Antenne de Bazas : un lundi sur 2 de 14h à 18h
- MLSG - Antenne de La Réole : un mercredi sur 2 de 13h30 à 17h30
- MLSG - Langon : Tous les jeudis (sauf exception) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Au total, du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2012, **38 Jeunes ont été accueillis au Point Relais Santé.**

LE POINT RELAIS SANTÉ 2012 EN CHIFFRES

38 jeunes ont rencontré le référent Santé du P.R.S. (dont 35 pour un 1^{er} RDV).

Tous ont pu parler de leur santé (sociale, physique, mentale) via notamment la passation d'un questionnaire santé, qui permet d'aborder la santé du jeune et d'envisager avec lui un suivi et/ou des orientations possibles vers des partenaires «relais» quand cela le nécessite....

Ainsi, parmi les jeunes accueillis nous comptabilisons :
→ 26 accompagnements vers les services administratifs de la Sécurité Sociale (CPAM, MSA et PASS de Langon) et/ou aides au montage de dossier CMU

→ 11 orientations (ou en cours d'orientation) vers des services de soins (Addictions et/ou Autres problématiques)

→ 4 demandes de Bilan de Santé

→ 4 orientations vers le Centre de Planification

→ 3 orientations vers le PEP'PSY (Point d'Ecoute et Prévention PSYchologique)



Bilan du PEP'PSY

Depuis 13 ans, le Pep' Psy (point d'écoute et de prévention psychologique) écoute les jeunes en souffrance psychosociale ou psychique orientés par la Mission Locale Sud-Gironde.



C'est un service de prévention en santé mentale du centre hospitalier de Cadillac, qui met à disposition un psychologue (Sylvain Reible) et un infirmier spécialisé (Bruno Fanchon), pour écouter, soutenir, voire orienter vers le soin les jeunes accompagnés dans les démarches d'insertion professionnelle. Ces deux professionnels interviennent chacun **deux demi-journées par semaine**, ils échangent également avec les conseillers en insertion sur les situations problématiques dans le cadre des réunions techniques, évaluent le fonctionnement

du service et le réajustent dans le cadre d'un comité de pilotage annuel et inter-structurel.

En 2012, **32 jeunes ont été orientés** par les conseillères, (soit une baisse de 27,3% du nombre d'orientation par rapport à 2011) : 10 jeunes ont été reçus à Bazas, 10 à La Réole et 12 à Langon.

- 62,50% d'entre eux sont accompagnés dans le cadre de dispositifs (CIVIS, PPAE).
- 90,60% des jeunes ont un niveau de qualification V et infra V
- 2,9 entretiens par jeune en moyenne

Les problématiques principales rencontrées ont été : le manque de confiance en eux, la baisse de l'estime, la tristesse de l'humeur et les troubles de l'adaptation, en lien avec des situations familiales et sociales complexes.

CIVIS

Contrat d'Insertion à la Vie Sociale

2 119 jeunes sud-girondins ont bénéficié du contrat CIVIS.

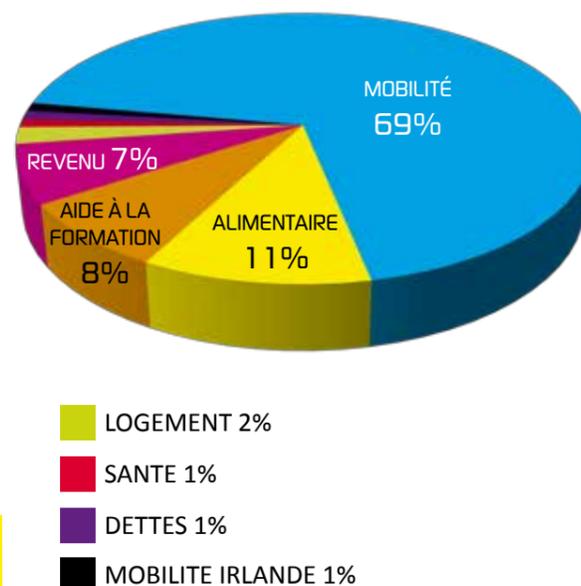
Mis en œuvre par les Missions Locales depuis 2005, le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale vise à accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable (CDD ou CDI de plus de 6 mois, hors contrats aidés du secteur non marchand) avec un accompagnement personnalisé et renforcé.

La Mission Locale Sud-Gironde a intégré **200 nouveaux jeunes CIVIS** au cours de l'année 2012 (en réalisant ainsi **102% de nos objectifs**), ce qui nous amène à un nombre total d'intégration dans le dispositif CIVIS depuis son lancement à 2119 jeunes.

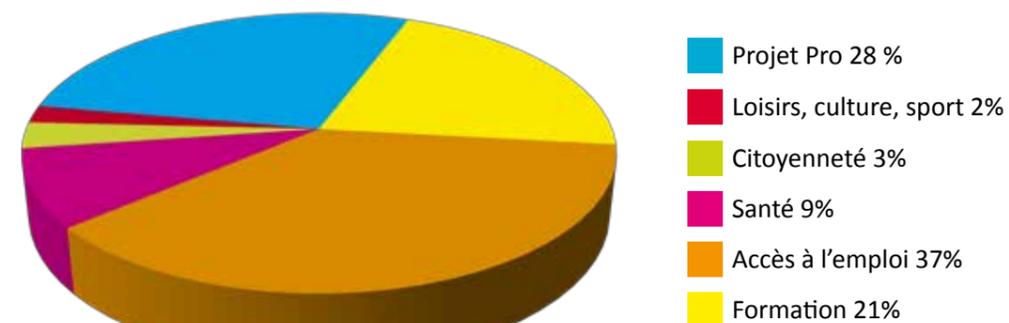
54 720€ ont été attribués à 138 jeunes en 2012, sous forme d'allocation CIVIS, soit une moyenne de **397€/jeune**. Cette bourse, réel soutien aux situations sociales et aux projets professionnels des jeunes, a permis aux bénéficiaires de cofinancer le permis de conduire, d'aider au financement des déplacements et des repas pendant les périodes en milieu professionnel (PMP).

Au 31 décembre 2012, 1906 jeunes sont sortis de l'accompagnement CIVIS, dont **33% pour une situation d'emploi durable**.

Répartition de l'allocation CIVIS par objet de demande



Propositions par thème



ANI

Un bilan positif des ANI Jeunes

La Mission Locale Sud-Gironde a accompagné **30 jeunes au titre de l'Accord National Interprofessionnel** du 7 avril 2011, relatif à l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans leur accès à l'emploi.

En effet, les Missions Locales ont été chargées de mettre en œuvre un dispositif expérimental d'accompagnement individualisé renforcé pour 20 000 jeunes, sortis du système scolaire, sans qualification sur la base d'un cahier des charges élaboré paritaire.

Trois phases (diagnostic - accompagnement - suivi dans l'emploi) d'une durée maximum de 18 mois, sont déclinées autour de l'accompagnement du jeune, par un référent unique.

Le public visé concerne des jeunes sortis du système éducatif sans diplôme avec une attention particulière pour ceux identifiés comme « jeunes décrocheurs », au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs pilotées par le CIO sur notre territoire.

La réussite de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi repose sur un engagement entre le jeune et le conseiller au travers de la signature d'un contrat, qui permet au jeune de bénéficier (en fonction des phases) :

- De la couverture sociale
- De Périodes en Milieux Professionnels (PMP)
- D'aides exceptionnelles de soutien financier aux jeunes actifs

EN BREF :

- 56 % d'entre eux sont des hommes
- 30 % sont des « jeunes décrocheurs »
- 87 % ont un niveau de qualification ≤ au niveau V
- Seulement 22% sont titulaires du permis et possèdent une automobile
- 80 % des jeunes sont hébergés par les parents
- 499 actualités ont été réalisées dans la mise en œuvre de l'accompagnement ANI :
 - Dont 54 % en entretien individuel
 - 611 propositions ont été faites dont 37% concernant la catégorie emploi
- 6 périodes d'immersion en entreprise ont été effectuées, permettant de définir et/ou de conforter le projet professionnel du jeune
- 27 aides exceptionnelles de soutien financier ont été attribuées pour 14 jeunes, afin de leur permettre de faire face aux frais auxquels ils sont confrontés avant de percevoir leur premier salaire
- **40 % des jeunes sont en situation d'emploi durable au 31 décembre 2012 (phase 3)**

Le Revenu de Solidarité Active

La Mission Locale Sud-Gironde en tant que référent professionnel a signé 94 CER PRO avec des jeunes RSA.

Dans le cadre de la mise en place du RSA et RSA jeunes actifs, le Conseil Général de la Gironde a souhaité proposer aux 10 Missions Locales d'être agréées à partir de septembre 2011 afin de pouvoir participer à l'ensemble de la gouvernance du dispositif et pouvoir ainsi y intervenir au titre de référent unique professionnel.

Le RSA est une allocation financière qui s'appuie sur la notion de garantie de revenus. Elle apporte soit un complément de revenus aux personnes en situation d'emploi précaire ou ayant une faible rémunération, soit une garantie de revenu minimum aux personnes privées d'emploi.

La loi prévoit un droit à l'accompagnement pour tous les allocataires du RSA. Toutefois, seuls les bénéficiaires du RSA socle (ex RMI) et leur conjoint, ont une obligation d'accompagnement social ou professionnel.

Le Conseil Général de la Gironde, via l'Antenne Girondine d'Insertion (AGI), nous oriente donc depuis le dernier quadrimestre 2011, des bénéficiaires du RSA, âgés de 18 à 24 ans révolus, avec un projet d'insertion professionnelle.

Selon la logique des droits et devoirs, l'accompagnement passe par l'élaboration d'un Contrat d'Engagement Réciproque PROfessionnel (CER PRO) entre le référent (conseiller de la Mission Locale) et le bénéficiaire du RSA. Le CER PRO, conclu sur une période d'une année, précise ainsi les démarches d'insertion professionnelle que le jeune s'engage à accomplir.

Lors des rencontres mensuelles, le référent peut mobiliser les prestations de droit commun ainsi que la Bourse Départementale d'Insertion (BDI) et les aides individuelles, prestations financées par le Conseil Général, qui sont nécessaires pour lever les freins.

→ 18 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier au travers de ces aides en 2012.

En cas de non-respect des engagements, le bénéficiaire s'expose à une suspension totale ou partielle de son allocation.

→ 94 CER PRO ont été signés au 31 décembre 2012, après une montée en charge progressive fin d'année 2011, nous avons reçu régulièrement au cours de l'année 2012 des orientations de l'AGI pour signature de CER PRO.

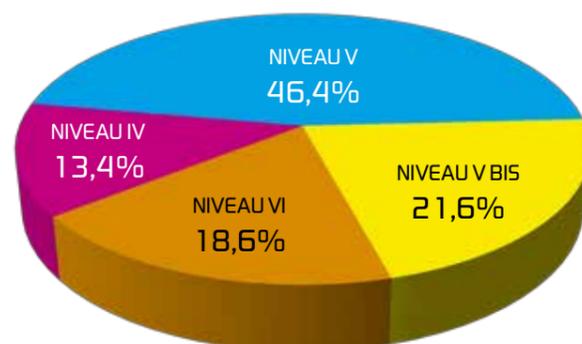
Une participation mensuelle de la Mission Locale s'est organisée en 2012 autour des différentes instances de coordination du dispositif, animées par l'AGI à l'échelle

locale, comme les Equipes Pluridisciplinaires Territoriales (EPT) et les Espaces Ressources Correspondants (ERC). Des rencontres partenariales avec le Conseil Général, l'AGI, les Maisons Départementales d'Insertion (MDSI), le Pôle emploi sont nécessaires pour une articulation lisible et qualitative des dispositifs dans la mise en œuvre du RSA.

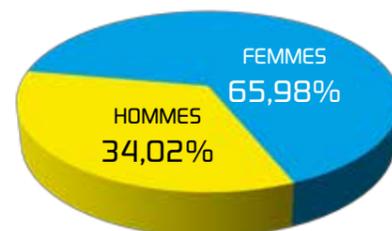
CHIFFRES CLÉS 2012

- 66% du public est féminin
- 86% des jeunes ont un niveau de qualification V ou infra
- 61% des jeunes ont entre 22 et 25 ans
- 34% des jeunes femmes sont en situation familiale « célibataire avec enfant(s) »
- et seulement 30% des jeunes bénéficiaires du RSA sont considérés comme « mobiles »

Niveau de qualification des jeunes



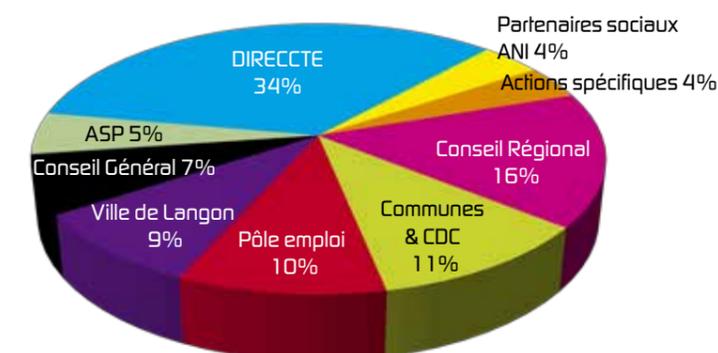
Répartition par sexe



Financements 2012

Financements 2012	
DIRECCTE	291 529 €
Conseil Régional	132 561 €
Communes & CDC	95 515 €
Pôle emploi	88 834 €
Ville de Langon	74 600 €
Conseil Général	59 788 €
ASP	43 766 €
Partenaires sociaux / ANI	33 750 €
Actions spécifiques	30 745 €
TOTAL	851 088 €

Partenaires financiers



Objectifs 2013



L'année 2013 sera essentiellement marquée d'une part, par la continuité des actions institutionnelles et la gestion des dispositifs ; d'autre part par la réorganisation de la structure et le développement des dispositifs Emplois d'avenir et contrats de génération.

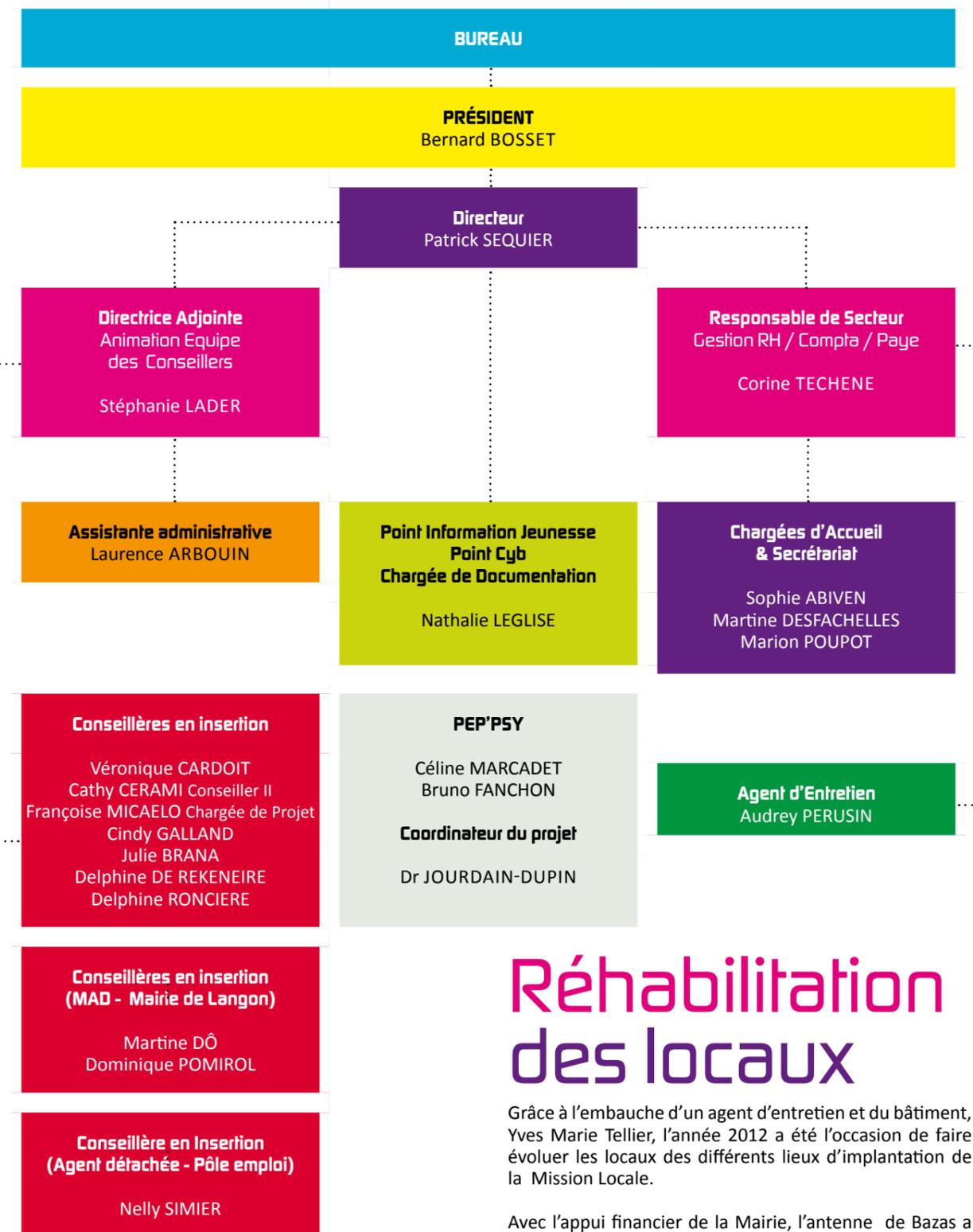
Un temps fort sera consacré à l'apprentissage, au travers d'une semaine entière consacrée à cette mesure.

Les politiques territoriales en pleine mutation, implique la participation de la Mission Locale en tant qu'expert dans le développement notamment des GPEC Territoriales.

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens Régional, contractualisé sur deux ans, se poursuit en mettant l'accent sur l'orientation des jeunes sur les dispositifs de formation professionnelle proposés par la Région Aquitaine.

La pratique partenariale de la MLSG est forte. A ce titre, nous participons autant que possible aux divers travaux et actions menés par nos partenaires ; qu'il s'agisse d'actions locales mises en œuvre par des collectivités et associations, ou régionales et départementales au travers des têtes de réseau qui composent notre environnement professionnel.

Organigramme



Réhabilitation des locaux

Grâce à l'embauche d'un agent d'entretien et du bâtiment, Yves Marie Tellier, l'année 2012 a été l'occasion de faire évoluer les locaux des différents lieux d'implantation de la Mission Locale.

Avec l'appui financier de la Mairie, l'antenne de Bazas a vu la réfection d'un des bureaux et de l'espace d'accueil de notre antenne. Le siège situé à Langon a lui aussi été transformé, avec un effort particulier pour le Point Cyb et l'Espace accueil qui désormais, plus ouvert et plus coloré, impose convivialité et dynamisme.

Magali ANNONIER, Anaïs RIVIERE, Laura RIQUET, Yves Marie TELLIER, Sylvain REIBLE, Carine MALET, Séverine PECHER et Angélique SUPPA ont contribué à l'activité 2012 de la Mission Locale.

Index des sigles

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ADEFA	Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
AGI	Antenne Girondine d'Insertion
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AMARE	Association pour la Médiation Anti-discrimination dans le Recrutement et l'Emploi
ANI	Accord National Interprofessionnel
ASP	Agence de Services et de Paiement
BCP	Bouger C'est Permis
BDI	Bourse Départementale d'Insertion
BIJ / PIJ	Bureau Information Jeunesse / Point d'Information Jeunesse
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCP	Certificat Capacité Professionnelle
CDC	Communauté De Communes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CER PRO	Contrat d'Engagement Réciproque Professionnel
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CIF	Congés Individuel de Formation
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CMA	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
COM	Contrat d'Objectifs et de Moyens
CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
CUI CAE	Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CUI CAEI	Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi avec périodes d'Immersion
CUI CDD	Contrat Unique d'Insertion Contrat à Durée Déterminée Emplois d'avenir
CUI CIE	Contrat Unique d'Insertion Contrat Initiative Emploi
CV	Curriculum Vitae
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMT	Évaluation en Milieu de Travail
FDAJ	Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes
GFE	Groupe Formation Emploi
MDSI	Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion
MLSG	Mission Locale Sud-Gironde
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PAJ	Point d'Accueil Jeune
PEP'PSY	Point d'Écoute et de Prévention PSYchologique
PMP	Période en Milieu Professionnel
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PRF	Programme Régional de Formation
PRS	Point Relais Santé
RESAIDA	Réseau d'Éducation pour la Santé: SIDA / IST/ Sexualité / addictions
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIPHEM	Syndicat Intercommunal du Pays Haut Entre deux Mers
SPEL	Service Public pour l'Emploi Local
TRE	Techniques de Recherche d'Emploi
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale

Mission Locale Sud-Gironde



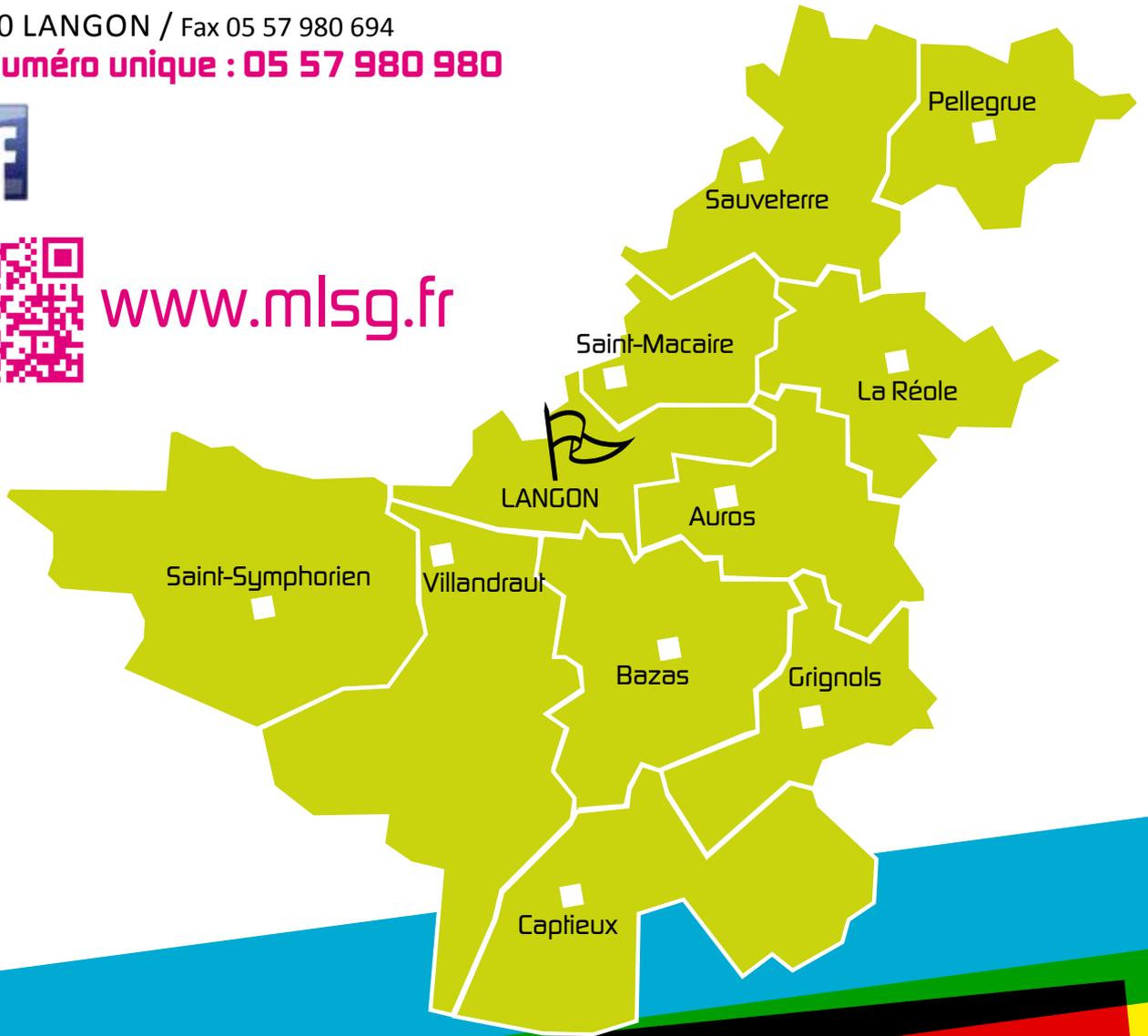
44 cours Gambetta - BP 20243

33210 LANGON / Fax 05 57 980 694

Un numéro unique : 05 57 980 980



www.mlsg.fr



Avec le soutien des collectivités locales du Sud-Gironde et en particulier des municipalités de La Réole, Bazas et Langon.

